



LYCÉE J. AUDIBERTI

Antibes, le 15 septembre 2008

## CONVOCATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur,

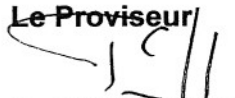
Vous êtes invité(e) à participer aux travaux du CONSEIL D'ADMINISTRATION, qui se réunira au Lycée AUDIBERTI :

**Mardi 30 septembre 2008  
à 17h30 en Salle de Réunion**

### Ordre du jour

*REMARQUE : Le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2008 n'ayant pas siégé valablement, les points présentés au conseil du 1<sup>er</sup> juillet seront à nouveau présentés et votés au conseil d'administration du 30 septembre 2008 :*

- ☐ **Approbation de la charte informatique**
- ☐ **Ouverture d'une activité aéronautique et Convention de Partenariat entre le lycée Audiberti et l'aéro-club de Cannes Mandelieu**
- ☐ **Approbation d'un avenant au contrat de photocopies avec Rank Xeros**
- ☐ **DBM pour info et pour vote :**
  - Ventilation des crédits pédagogiques globalisés**
  - Prélèvement sur fonds de réserves :**
    - du J1 (enseignement technique)
    - du groupement d'achats
    - du service général
    - du R2
- ☐ **Vote de l'EPCP**
- ☐ **Vote de tarifs**
- ☐ **Consultation du CA sur la modification de la carte de l'agence comptable**
- ☐ **Vote de conventions :**
  - ◊ Convention de groupement comptable
  - ◊ Convention avec Formaposte pour la préparation du BTS Banque par apprentissage
  - ◊ Convention avec le Greta Sophia-Antipolis pour la paie des professeurs de ce BTS
  - ◊ Convention d'adhésion à un groupement de commandes
  - ◊ Convention PRAME (Programme d'Aide à la Mobilité Etudiante)
- ☐ **Transfert du groupement d'achats**
- ☐ **Bilan de l'année 2007-2008**
- ☐ **Bilan de la rentrée 2008-2009**
- ☐ **Questions diverses**

**Le Proviseur**  
  
**P. QUINCEY**

*N.B. : les conventions et contrats sont consultables au bureau de Madame l'Intendante*

PROCHAIN CA DU 30.09.08

AFFAIRES FINANCIERES

A Tarifs 2008 :

Tarifs de demi pension :

Nous proposons une légère augmentation des tarifs de moins de 1 %.

| Prestation                           | Forfait | Tarifs 2008 | Tarifs 2009 | Augmentation |
|--------------------------------------|---------|-------------|-------------|--------------|
| Demi-pension<br>tarif annuel         |         | 476.02      | 480.60      | 1%           |
| Forfait 2 ème<br>trimestre 08/09     | 90      | 158.67      | 160.20      |              |
| Forfait 3 ème<br>trimestre 08/09     | 75      | 132.23      | 133.50      |              |
| Forfait 1 er<br>trimestre<br>09/2010 | 105     | 185.12      | 186.90      |              |

Tarifs tickets repas élèves :

|              | Prestation | Tarifs 2008 | Tarifs 2009 | Augmentation |
|--------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| Ticket élève | 1 ticket   | 3.77        | 3.80        | 1%           |

Tarifs commensaux :

|                               | Prestation | Tarifs 2008 | Tarifs 2009 | Augmentation |
|-------------------------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| Agent/ MISE/<br>infirmière/AS | 1 ticket   | 1.90        | 1.95        | 2.6 %        |
| Ass LV                        | 1 ticket   | 2.55        | 2.58        | 1%           |
| Profs T2                      | 1 ticket   | 3.90        | 3.95        | 1.3 %        |
| Porfs la<br>Rostagne          | 1 ticket   | 5.30        | 5.35        | 1 %          |

Badge neuf : 5 €

Badge jetable 4.50 €

Location de chambre : 89 € par mois.

Clé parking : 16 €

Carte photocopies : 8 €

Manuel scolaire perdu ou abimé : 15 €

Clé perdue : 15 € la clé, 30€ le trousseau.

B Contrats et conventions :

Il convient de réexaminer et voter à nouveau tous les contrats et conventions présentés au CA de juin.

A savoir la chartre informatique, l'ouverture de l'activité aéronautique, le transfert du groupement d'achat, la convention avec formaposte, la convention de prestation de la paie avec le GRETA, l'avenant au contrat de photocopie rank xerox, la modification de la carte de l'agence comptable du Lycée Audiberti

Nous vous soumettons ensuite d'autres contrats et conventions /

- Convention de groupement comptable entre le Lycée Audiberti et les établissements rattachés à son groupement comptable soit le Lycée Jacques DOLLE, le Collège Niki de St PALLE, Le Collège de la FONTONNE, le Collège Pablo PICASSO, le collège de la ROSTAGNE.
- Convention relative au programme régional d'aide à la mobilité des étudiants préparant un brevet de technicien supérieur PRAME BTS 2008-2009.
- Avenat n° 1 à la Convention d'adhésion à un groupement de service « commande groupées » modifiant le siège du groupement d'achat.
- Convention de service entre le Greta de Sophia Antipolis et le Lycée pour le traitement de la paie des actions FORMAPOSTE, par le GRETA.

#### C : DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Pour info :

Nous vous représentons les DBM , 5

6, 7, du précédant CA (cf documents du Ca de juillet) et rajoutons la DBM 9 laquelle ouvre les crédits alloués par la région PACA pour l'équipement de la sc physique MPI : 8000 €

#### POUR VOTE :

La même DBM vous est à nouveau soumise au vote pour la répartition des crédits globalisés 6500 € projets d'actions éducatives, 3000 € actions culturelles, 8424 actions internationales.

Au total 17 924 € sont répartis.

Prélèvements sur les réserves : d'un montant total de 107 759.34 €

- du service technique j1 nous proposons un prélèvement de 45 000 € dont 10 000 € en fonctionnement et 35 000 € en investissement pour l'acquisition de matériel informatique et de mobilier.
- du service général : 25 000 € dont 10 000 € pur le chapitre D charges générales afin de pouvoir faire face aux demandes de fournitures administratives et de petit matériel ou de petit mobilier. Dont 15 000 € en investissement, pour l'achat de matériel informatique et de tableaux interactifs destinés à la section sc physique.
- Du service L81 Groupement d'achat : 12 759.34 € , afin de transférer les fonds du groupement d'achat au groupement comptable qui le gèrera soit la cité mixte du Parc impérial.
- Du service R2 restauration : 25 000 € pour l'achat de 2 friteuses

Modification de l' Etat prévisionnel de la commande publique :

Il convient de vous représenter l'état de juin afin de le valider réglementairement.